

CONSTRUCTION D'UN GRAND PONT-RAILS SUR LA SAMBRE, A MARCHIENNE-AU-PONT

Le pont actuel portant la ligne de Bruxelles à Charleroi comprend 2 tabliers métalliques à simple voie, indépendants, d'environ 45 m. de portée, reposant sur des culées en maçonnerie de briques et de pierres de taille, aménagées vers 1900, par appropriation des massifs d'extrémité conservés de l'ancien pont voûté à arches multiples, démoli à cette époque-là.

Pour la mise à quadruple voie du tronçon Charleroi-Luttre de la ligne, dont on prépare l'électrification, on accole au pont existant un ouvrage d'art neuf pour faire passer au-dessus de la Sambre les 2 nouvelles voies complémentaires.

Pour le construire dans les meilleures conditions, sans gêner l'exploitation de la ligne, et sans compromettre en rien la stabilité du pont existant ni la sécurité de la circulation des trains, on a été amené à assigner aux culées nouvelles des emplacements les éloignant de 58m30 de parement à parement, ce qui donne à la grande superstructure qu'elles doivent recevoir une portée théorique de 61m30.

Cette superstructure ne comprendra qu'un seul tablier, à double voie, porté par deux maîtresses-poutres de plus de 8m. de hauteur, réalisées suivant un schéma en trapèze à triangulation simple.

Les cotes indiquées ci-dessus sont les principales caractéristiques du nouvel ouvrage, dont elles montrent l'importance. Les dimensions et les dispositions adoptées tiennent compte des sujétions résultant, pour l'exécution des travaux, de la proximité immédiate du pont actuel à maintenir et elles ménagent la possibilité de réaliser l'aménagement désiré des rives de la Sambre.